

Société | Quelle prise en charge pour les femmes victimes de violences?



A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'ONG Gynécologie Sans Frontières organise, en partenariat avec la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, un colloque sur la prise en charge des femmes victimes de violences intra familiales. Particulièrement dédié aux professionnels de santé, cet événement permet de présenter les dispositifs et actions initiés dans la région pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences.

Selon le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Pierre Dartout, les violences faites aux femmes « sont la grande cause du quinquennat ». Dès lors, l'ouverture du colloque sur la prise en charge des femmes victimes de violence intra familiales en Nouvelle-Aquitaine « ne pouvait pas mieux tomber » selon les mots du docteur Claude Rosenthal, président de Gynécologie sans Frontière, animateur de cette journée. Depuis l'affaire Weinstein et grâce à sa résonance médiatique, les femmes brisent l'omerta. Ainsi, on dénombre en novembre 30% de plaintes en plus concernant des violences sexuelles. Si la parole se libère, celle-ci a besoin d'être recueillie correctement. Les professionnels de santé sont souvent les premiers interlocuteurs des victimes : 24% des femmes victimes vivant avec l'auteur des faits ont été vues par un médecin à la suite des violences. C'est en partant de ce constat là que l'idée d'un colloque dédié à la prise en charge des victimes est apparu comme nécessaire dans la lutte pour les violences faites aux femmes.

Les violences faites aux femmes

Chaque année, en France



216 000 femmes

sont victimes de violences physiques ou sexuelles de leur conjoint



84 000 déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol, selon une moyenne établie sur la période 2010-2015.

60% sont mineurs

Seules 10 461 plaintes de femmes ont été déposées

moins de 1 100 auteurs ont été condamnés judiciairement



En France, tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint

Mécanismes de violences

Lors de la première session dédiée aux mécanismes des violences conjugales et ses conséquences sur les femmes et enfants, le gynécologue Claude Rosenthal alarme ses collègues par des chiffres « 830 femmes meurent chaque jour en accouchant, deux Boeings qui se crachent, c'est pareil et pourtant on n'en parle pas ». Les violences faites aux femmes sont multiples : viols, excisions, insultes, mariages forcés « les violences faites aux femmes ne sont pas nouvelles » insiste le spécialiste.

Si Claude Rosenthal décide d'intervenir, aujourd'hui, devant une assemblée pleine c'est aussi pour partager sa propre expérience de médecin qui n'a pas toujours su comment recueillir la parole de ses patientes « ne faites pas ce que j'ai fait » témoigne-t-il. En effet, il n'est pas toujours évident pour le corps médical de poser les bonnes questions face aux victimes. Dans l'hémicycle les spécialistes s'interrogent : doit-on systématiquement demander aux femmes: « Avez-vous déjà été victime de violence ? » Une question délicate qui s'avère souvent nécessaire.

Mathilde Delespine, sage-femme coordinatrice de la Maison des Femmes de Saint-Denis est venue expliquer les

mécanismes de la violence conjugale. Face à une situation violente, comme une agression ou un viol, des mécanismes neurobiologiques s'activent chez la victime. Il s'agit par exemple de la mémoire traumatique déclenchée par des sensations, des affects, des situations qui rappellent, consciemment ou non, les violences ou des éléments de leur contexte, et ce jusqu'à des dizaines d'années après le traumatisme. Elle est particulièrement fréquente chez les victimes de violences sexuelles. Pour la sage-femme « expliquer ces symptômes permettent de déculpabiliser la victime ». Une intervention qui peut permettre aux autres professionnels présents de mieux appréhender les témoignages « tardifs » des victimes de violences.

Pour donner une vision d'ensemble la plus large possible, le colloque propose également une intervention sur les conséquences pour les enfants de ces violences faites aux femmes. Selon Ludovic Gicquel, pédo-psychiatre, dans 70% des cas les enfants sont témoins des violences intra-familiales. Une atmosphère de crainte et d'anxiété si importante que même "les enfants à naître peuvent être victimes". Ces modes de fonctionnement violents ont des répercussions sur la construction des enfants et futurs adolescents « qui reproduisent les modes de communication qu'ils connaissent ».

Après cette première matinée, trois autres sessions sont organisées dans la journée autour de différentes thématiques : repérage des professionnels de santé, la prise en charge sociale et judiciaire ainsi que des exemples de réponses territoriales aux violences. Des discours qui permettront de donner toutes les clés aux professionnels de santé pour une meilleure prise en charge des victimes.

"Fléau national"

Naïma Charaï, conseillère régionale déléguée aux solidarités, à l'égalité femmes-hommes, et à la lutte contre les discriminations est aussi venue participer au colloque « qui est une véritable demande des professionnels de santé ». La lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes « ce fléau national » la Nouvelle-Aquitaine en fait une priorité en votant un budget dédié « de centaines de milliers d'euros » selon la conseillère. Pour lutter et prévenir contre les violences faites aux femmes, la région se dit « proche des associations en les accompagnant financièrement dans leurs programmes ». Naïma Charaï reprend, elle aussi, la formule « la honte doit changer de camp » pour expliquer son engagement sur les questions d'inégalités auprès de la région. Pour cela elle espère que chaque institution prendra les mesures nécessaires en fonction de ses compétences. Libérer la parole ? « Oui, mais sans oublier de former les professionnels de santé et de sécurité, il faut faire baisser les chiffres ».

Au niveau national, Emmanuel Macron s'exprimera le 25 novembre sur les violences sexuelles. Un discours très attendu par la conseillère régionale qui est se dit pessimiste concernant la politique nationale depuis que les restrictions budgétaires ont visé le secrétariat d'Etat à l'égalité des femmes et des hommes de Marlène Schiappa.

3919 : Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

Alizé Boissin

Crédit Photo : Nouvelle-Aquitaine

Publié sur aqui.fr le 23/11/2017

[Url de cet article](#)